

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 468

présenté par
M. Jacquat
-----**ARTICLE 59**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« suivant le »

les mots :

« à compter du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.